

Motion de Mme Christiane Olivier, MM. Daniel Sormanni, René Grand, Jean-Charles Rielle et Marco Ziegler: «Pour des abribus au service de la population».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 14 avril 1999)

MOTION

Considérant:

- la décision du Conseil administratif de changer tous les abris destinés aux usagers TPG, selon la convention signée le 9 septembre 1997 entre la Ville et la SGA (Société générale d'affichage);
- que la plupart de ces abris ne seront plus munis de bancs, mais de «barres d'appui»;
- que ces barres d'appui ne sauraient remplacer, de par leur usage, les bancs actuels;
- que les usagers TPG sont en droit de pouvoir utiliser les nouveaux abris, également pour s'asseoir, dans l'attente du prochain bus ou tram,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de surseoir à la pose des abris TPG dits «avec barre de repos» initialement prévus, afin de remettre, dans tous les abris où ceux-ci existaient, des bancs à disposition des usagers;
- d'augmenter, dans tous les cas où cela est possible, la pose de bancs dans les autres abris.